

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 18 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 janvier, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 14 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Gilles APELOIG, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

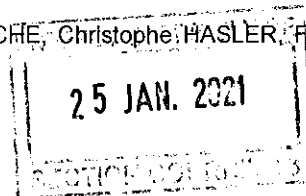
Membres en exercice : 7

Présents 7 : Gilles APELOIG, Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Didier RICHE, Christophe HASLER, Franck GRABIAS, Bertrand LECUYER.

Représenté : 0

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Gilles APELOIG



Autres personnes présentes :

-Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative : BELLOT Jean Marc (Maire).

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valery, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.

-Directrice de la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors, représentante consultative : BELEY Nadine.

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

Cette délibération annule et remplace les précédentes.

2021-DS1 Délibération pour autorisation de demande de subvention pour modernisation et optimisation du réseau existant - **Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.**

Le président rappelle au Conseil d'administration le projet portant sur des aménagements visant à densifier l'installation de Neige sur un secteur non-équipé ainsi qu'à moderniser l'installation existante pour une optimisation de l'utilisation des heures de froid.

Il s'agit :

. De sécuriser le secteur de la piste des Chamois, entre 1680 et 1440m d'altitude, sur le haut de la station, moins sujet aux intempéries dues au vent, par la création d'un réseau Neige et de travaux d'amélioration de l'état de surface de la piste afin de produire un manteau neigeux le plus homogène possible et ainsi optimiser les volumes de neige à produire.

. De moderniser et fiabiliser le réseau existant en cohérence avec l'extension de réseau et l'évolution des conditions techniques et climatiques.

Les coûts estimés sont les suivants :

Postes de dépense (détails à fournir)	Montant HT estimé
Création réseau (Piste Chamois)	520 000 €
Optimisation installation existante	190 000 €
Total	710 000 €

Des subventions peuvent être sollicitées sur ce projet auprès de la Région et du Département dans le cadre notamment du Plan Neige.

Plan de Financement	Montant : 710 000 €
Département ISERE	30%
Région AURA	30%
RDSGV	40%

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide :

- **DE VALIDER** le projet d'aménagements visant à densifier l'installation de Neige sur un secteur non-équipé ainsi qu'à moderniser l'installation existante pour une optimisation de l'utilisation des heures de froid,
- **D'AUTORISER** Le Président du Conseil d'Administration à effectuer les demandes de subventions auprès de la Région AURA et du Département de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 18/01/2021

Le Président
APELOIG Gilles

 **REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS**
38650 Gresse en Vercors
04 76 54 30 04
Site : 880 16 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 19/01/2021 et de sa publication/notification le 19/01/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 01 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 01 Mars, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 Heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Gilles APELOIG, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents 6 : Gilles APELOIG, Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Didier RICHE, Christophe HASLER, Franck GRABIAS.

Représenté : 1 – Bertrand LECUYER représenté par Jean Luc JAMONEAU

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Gilles APELOIG

Autres personnes présentes :

-Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative : BELLOT Jean Marc (Maire).

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valéry, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.

-Représentant consultatif administratif : COURTOIS Hugo, DGS.

VOTE : 7 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

2021-DS3 Forfaits alpins saison 2020-2021- Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Le président rappelle au Conseil d'administration que, à la suite des dernières décisions gouvernementales de maintenir la fermeture au public des remontées mécaniques pour la saison 2020.2021, la Régie du Domaine Skiable de Gresse consciente des conséquences de cette décision pour les usagers titulaires de forfaits acquis pour la saison 2020/2021 à Gresse en Vercors, propose une procédure sous la forme de 3 possibilités ouvertes au choix des titulaires identifiés :

- 1er choix :

Le remboursement de votre (vos) forfait(s) saison pour sa valeur d'achat en établissant une demande écrite de remboursement au plus tard 2 semaines après la date de fermeture de la station qui était prévue le 14 mars 2021 soit avant le 28 Mars 2021 inclus.

En application des clauses dans les conditions générales de vente. « fermeture totale du domaine skiable »

La demande de remboursement doit être adressée soit :

Par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Soit

Par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors

Attention joindre à la demande un RIB

- 2eme choix :

Le report de la validité de votre / vos forfaits 2020/2021 pour la saison 2021/2022 (exclusivement) Le tarif 2020/2021 sera garanti indépendamment de modifications tarifaires qui pourraient être appliquées pour la saison 2021/2022.

La procédure de demande de report doit être faire par écrit soit :

Par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Soit

Par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors

- 3eme choix :

Volontairement vous pouvez décider de renoncer au remboursement de votre/vos forfaits 2020/2021 ou son/ leurs report de validité pour la saison 2021/2022 au profit de la RDSGV (cette démarche s'apparentant à un don par renonciation et participer ainsi au soutien de l'activité dans un contexte difficile) Ce choix se manifeste par la simple action de de pas actionner la procédure écrite proposée en 1 et 2 et par le dépassement du délai fixé au 28 mars 2021 inclus.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré :

- **VALIDE** la procédure et le choix de 3 possibilités ouvertes aux détenteurs de forfaits alpins saison 2020-2021, suite dernières décisions gouvernementales de maintenir la fermeture au public des remontées mécaniques, la Régie du Domaine Skiable de Gresse

Rappel des 3 possibilités et des procédures :

1er choix :

Le remboursement de votre (vos) forfait(s) saison pour sa valeur d'achat en établissant une demande écrite de remboursement au plus tard 2 semaines après la date de fermeture de la station qui était prévue le 14 mars 2021 soit avant le 28 Mars 2021 inclus.

En application des clauses dans les conditions générales de vente « fermeture totale du domaine skiable »

La demande de remboursement doit être adressée soit :

Par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Soit

Par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors

Attention joindre à la demande un RIB

2eme choix :

Le report de la validité de votre / vos forfaits 2020/2021 pour la saison 2021/2022 (exclusivement)

Le tarif 2020/2021 sera garanti indépendamment de modifications tarifaires qui pourraient être appliquées pour la saison 2021/2022.

La procédure de demande de report doit être faire par écrit soit :

Par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Soit

Par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors

3eme choix :

Volontairement vous pouvez décider de renoncer au remboursement de votre/vos forfaits 2020/2021 ou son/ leurs report de validité pour la saison 2021/2022 au profit de la RDSGV (cette démarche s'apparentant à un don par renonciation et participer ainsi au soutien de l'activité dans un contexte difficile) Ce choix se manifeste par la simple action de ne pas actionner la procédure écrite proposé en 1 et 2 et par le dépassement du délai fixé au 28 mars 2021 inclus.

- **DEMANDE** à la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors d'appliquer cette décision par la transmission d'un courrier **ou mail** aux titulaires de forfaits concernés, et par le traitement administratif et comptable de la procédure.
- **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 01/03/2021

Le Président
APELOIG Gilles



REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 03/03/2021 et de sa publication/notification le 03/03/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 17 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Gilles APELOIG, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents 5 : Gilles APELOIG, Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Didier RICHE, Bertrand LECUYER.

Représenté : Franck GRABIAS représenté par Dominique Greslou

Absent : Christophe HASLER

Nombre de votants : 6

Secrétaire de séance : Bertrand LECUYER

Autres personnes présentes :

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valery, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV; ARPIN PONT Fabienne, secrétaire administratif de la RDSGV

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS4 Autorisation la contractualisation d'un emprunt de trésorerie garanti à 90% par l'état auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône-Alpes

Le président rappelle que suite à l'impossibilité d'ouvrir le domaine skiable de la station sur la saison 2020-2021 (COVID-19), il est nécessaire pour soutenir la trésorerie de la RDSGV de contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône Alpes un emprunt de trésorerie garanti à 90 % par l'Etat via BPI France, de la somme de 250 000 Euros dans les conditions suivantes :

- Durée : 12 mois (Période Initiale) avec possibilité d'activer avant cette date d'échéance une option d'amortissement prolongeant ainsi la durée du prêt de 1, 2, 3, 4 ou 5 années supplémentaires (Période d'Amortissement).
- Taux d'intérêt :
 - Période Initiale : taux fixe 0,25 % (incluant la Commission de Garantie de l'Etat).
 - Période d'Amortissement : les conditions financières seront transmises par la Caisse d'Epargne avant le 10ème mois suivant le déblocage des fonds.
- Type de remboursement :
 - Période Initiale : in fine. Paiement des intérêts et remboursement du capital au bout de 12 mois sauf en cas d'activation de la Période d'Amortissement.
 - Période d'Amortissement : échéances mensuelles.
- Pas de frais de dossier.
- Remboursement dans le cadre de la procédure du débit d'office avec paiement sans mandatement préalable.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le principe de contracter ce prêt dans les conditions précédemment énumérés.
- **AUTORISE** le président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV) à signer le contrat relatif à ce prêt.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 17/03/2021

Le Président
APELOIG Gilles



**REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS**
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr



**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JAMONEAU, vice-président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

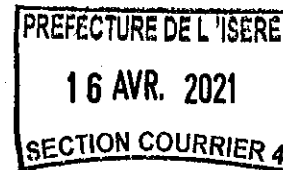
Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE,.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants :

Secrétaire de séance : Dominique GRESLOU



Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

2021-DS6 : ELECTION DU PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu la création et les statuts de la régie du domaine skiable de Gresse en Vercors, adoptés par délibération n°2019-57B du Conseil Municipal en sa séance du 17 décembre 2019 ;

Vu lesdits statuts;

Considérant la démission de Monsieur Gilles APELOIG de la fonction de président qu'il exerçait depuis le 10 août 2020.

Considérant que les dispositions susvisées du Code précité ainsi que celles des statuts de la régie relatives à la compétence des membres du Conseil d'Administration siégeant régulièrement pour désigner, en son sein, son Président.

1. Présidence de l'assemblée

Monsieur Jean-Luc Jamoneau, en qualité de vice-président en charge de l'interim de la présidence et de l'organisation de l'élection d'un nouveau président selon l'article 18 des statuts de la RDSGV, a pris la présidence de l'assemblée.

Conformément aux statuts, le président doit être titulaire d'un mandat de conseiller municipal de la Commune de Gresse-en-Vercors.

Il est procédé aux opérations de vote.

2. Déroulement de l'élection

Chaque membre a déposé un seul bulletin. Après le vote du dernier administrateur, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

3. Election du Président

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 7

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc Jamoneau	4	quatre
Dominique Greslou	1	un
Vote blanc	2	deux

4. Proclamation de l'élection du Président

Mr JAMONEAU Jean-Luc a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Gresse en Vercors, le 15 avril 2021

Le Vice-Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc JAMONEAU



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JAMONEAU, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE,.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Dominique GRESLOU

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

2021-DS7 : ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu la création et les statuts de la régie du domaine skiable de Gresse en Vercors, adoptés par délibération n°2019-57B du Conseil Municipal en sa séance du 17 décembre 2019 ;

Vu lesdits statuts;

Considérant l'élection de Jean-Luc Jamoneau, vice-président depuis le 10 aout 2020 à la présidence de l'EPIC ;

Considérant la nécessité d'élire un vice-président ;

Considérant que les dispositions susvisées du Code précité ainsi que celles des statuts de la régie relatives à la compétence des membres du Conseil d'Administration siégeant régulièrement pour désigner, en son sein, son vice-président ;

Conformément aux statuts, le vice-président doit être titulaire d'un mandat de conseiller municipal de la Commune de Gresse-en-Vercors. Dominique Greslou fait part de sa candidature.

Il est procédé aux opérations de vote.

2. Déroulement de l'élection

Chaque membre a déposé un seul bulletin. Après le vote du dernier administrateur, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

3. Election du Vice-Président

1^{er} tour

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 7

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Dominique Greslou	3	trois
Bertrand Lecuyer	1	un
Blanc	3	trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour.

2^{ème} tour

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 6

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Dominique Greslou	3	trois
Blanc	3	trois

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour.

3^{ème} tour

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 6

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Dominique Greslou	4	quatre
Blanc	2	deux

4. Proclamation de l'élection du Vice-Président

Mr GRESLOU Dominique a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Gresse en Vercors, le 15 avril 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc Jamoneau



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

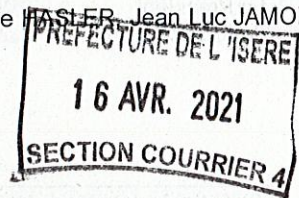
Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe JASTIER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.,

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Dominique Greslou



Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2020-DS8 Tarifs de la saison 2021-2022 de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que le conseil d'administration doit déterminer les tarifs pour la saison 2021-2022.

Les tarifs proposés ont pour objectif :

- de suivre l'évolution naturel des coûts de la vie (charges),
- de pouvoir assurer de futurs investissements,
- d'assurer l'équilibre financier de la structure.

La proposition est la suivante :

FORFAIT	SEMAINE HORS VACANCES SCOLAIRES		WEEK-END, JOURS FERIES VACANCES SCOLAIRES	
	NORMAL	REDUIT (1)	NORMAL	REDUIT (1)
journée (de 2 à 5 jours)	17,90 €	15,30 €	21,50 €	19,10 €
6 jours	83,80 €	71,00 €	116,60 €	95,40 €
A partir du 7ème jour	15,20 €	12,90 €	18,30 €	15,90 €
Matin (jusqu'à 13h00)	15,60 €	13,10 €	18,30 €	16,10 €
Après-Midi**	15,90 €	13,10 €	18,60 €	16,10 €
Journée Pras/Bessarts Tapis (2)	12,00 €		14,70 €	
Journée partenaire (3) + groupe 20 pers	15,90 €	13,10 €	20,00 €	16,40 €
Pass Tribu 1 journée (4)	63,6 (enfant sup 13,90€)		80,00 (enfant sup 18,50€)	
Pass Tribu 6 jours (4)	300,00€ (enfant sup 66,20€)		405,00€ (enfant sup 85,90€)	
Plétons			7,00 €	
Saison adulte			292,00 €	
Saison réduit (1)			232,00 €	
Moins de 5 ans et plus de 76 ans			Gratuit (Justificatif obligatoire)	
(**) = délivré à partir de 12h00 utilisable à 12h30			Forfait saison promotionnel UNIQUEMENT WEB	
(1) = forfait moins de 18 ans, + 70 ans*, étudiant moins de 25 ans* (* sur présentation justificatif)			Adulte 183,70 €	
(2) = téléskis Bessarts /Pras et Tapis ski			Moins 18 ans 141,90 €	
(3) = partenaire : Alice, Cézam, TTI, CHU..... sur présentation de la carte			du 13/09/2021 au 03/10/2021	
(4) = 4 personnes (2 adultes + 2 enfants - 18 ans)				
(5) = Tarif Ski Club, valable uniquement dans la période vente promo du 25/10/2021 au 26/11/2021 avec dossiers complet (photo-paiement)			Forfait saison promotionnel caisses RM + web	
(5) = tarif ESF			Adulte 202,40 €	
			Moins 18 ans (5) 154,00 €	
			du 25/10/2021 au 26/11/2021	
Forfait scolaire journée	7,00 €			
Forfait scolaire 1/2 journée	4,70 €			
TO basse saison 6 jours :	71€ adulte	/	58 € -18 ans	
TO haute saison 6 jours :	98,6 € adulte	/	79,50 € -18ans	
Tapis 1/2 journée			5,60 €	
Tapis journée			8,90 €	
Tubbing 1h + bouée			6,90 €	
Tubbing 2h + bouée			9,10 €	

Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors,
après avoir délibéré, approuve :

- **APPROUVE les tarifs de la saison 2021-2022**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 15/04/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau



REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 634 21 00
Site: 680 740 721 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

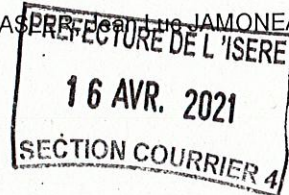
Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASPEL, Jean-Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.,

Représenté :

Absent :

Nombre de votants :

Secrétaire de séance :



Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS9-Approbation du compte de gestion 2020 de la RDSGV

Monsieur le Président rappelle que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer sur le compte administratif sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré,

- **APPROUVE le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 15/04/2021

Le Président

Jean-Luc Jamoneau



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

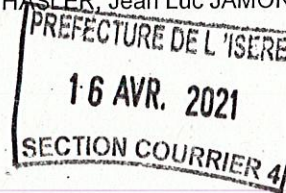
Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Dominique GRESLOU



Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS10-Approbation du compte administratif 2020 de la RDSGV

Le Conseil d'Administration examine le compte administratif du budget RDSGV 2020 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	702 477,88	= G+H	752 093,08	49 615,20
	Section d'investissement	= B+D+F	108 570,28	= I+J+K	108 972,00	401,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	811 048,16	= G+H+I+J+K+L	861 065,08	50 016,92

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil d'Administration de la RDSGV, après avoir délibéré hors de la présence de Hugo Courtois, directeur, et de Gilles Apeloig, président sur l'exercice 2020, qui quitte la salle au moment du vote,

- **APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2020 de la RDSGV.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 15/04/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE,.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Dominique GRESLOU

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS11- Affectation du résultat 2020 du budget RDSGV

Le président présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020, conforme au compte de gestion ;

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'affectation du résultat 2020 du budget de la manière suivante :

Résultat de FONCTIONNEMENT	
A Résultat de l'exercice 2020	+ 49 615,20 €
B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2020)	
C Résultat à affecter (A+B)	
Résultat d'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de section d'investissement	401,72 €
Résultat définitif de la section d'investissement à affecter au 001 (au crédit)	401,72 €
Affectation en Réserve au compte 1068	0 €
Résultat reporté au Fonctionnement au 002 (au crédit)	+ 49 615,20 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 15/04/2021

Le Président

Jean-Luc Jamoneau

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS**
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Jamoneau

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE,.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Dominique GRESLOU

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS12 : approbation du budget prévisionnel 2021 de la RDSGV

Le président présent au conseil d'administration le budget primitif 2021. L'ensemble des crédits par chapitre, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés.

Vu le projet de budget primitif 2021,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE le budget primitif 2021 du budget arrêté comme suit par nature et au niveau du chapitre :**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	670 315,20 €	670 315,20 €
Section d'investissement	405 401,72 €	405 401,72 €
TOTAL	1 075 716,92 €	1 075 716,92 €

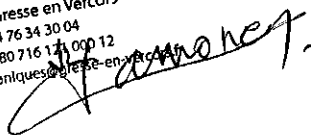
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 15/04/2021

Le Président

Jean-Luc Jamoneau

REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
remontees-mecaniques-gresse-en-vercors.fr



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/04/2021 et de sa publication/notification le 16/04/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 31 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 31 mai, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS13 Dates d'ouverture et de fermeture pour la saison 2021-2022

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que le conseil d'administration doit déterminer les dates d'ouverture et de fermeture de la station ainsi que les tarifs pour la saison 2021-2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président du Conseil d'Administration portera à connaissance de Mr le Maire les dates d'ouverture et de fermeture de la station pour la saison 2021-2022.

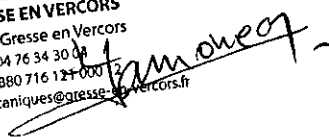
Le Maire et le conseil municipal devront décider s'ils souhaitent une ouverture anticipée et/ou un report de la fermeture de la station

Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, après avoir délibéré, approuve :

- L'ouverture de la station le 18/12/2021.
- La fermeture de la station le 06/03/2022.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS,
Le 31/05/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS**
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 124 000
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr



Le Président
JAMONEAU Jean-Luc

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 01/06/2021 et de sa publication/notification le 0/06/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 31 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 31 mai, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS14 Convention de coopération avec la commune pour l'installation de 9 enneigeurs sur la piste des Chamois


Le Président du Conseil d'Administration rappelle que suite à un référendum qui s'est tenu le 9 mai 2021, la commune souhaite que l'EPIC réalise le projet d'enneigeurs sur la piste des chamois.

Pour se faire, le Maire de la commune soumet au Conseil d'Administration de l'EPIC une convention de coopération, par lequel l'EPIC s'engage à tout mettre en œuvre, dans la limite de ses capacités financières, pour réaliser le projet. La commune apportera son soutien pour la recherche de financements extérieurs et apportera ses garanties financières pour tout prêt contracté par la Régie dans le cadre de ce projet.

Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, après avoir délibéré :

- **Autorise le Président à signer la convention de coopération avec la commune pour l'installation de 9 enneigeurs sur la piste des Chamois**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS,
Le 31/05/2021

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS**
38650 Gresse en Vercors
04 76 29 94 11
Siret 880 714 121 000 12
regiontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Le Président
JAMONEAU Jean-Luc

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 01/06/2021 et de sa publication/notification le 01/06/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 31 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 31 mai, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2020-DS15 Autorisation de signature du Marché « enneigement de la piste chamois et équipement salle des machines »

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que l'EPIC a passer en février 2020 un marché public avec l'entreprise Technoalpin « enneigement de la piste chamois et équipement salle des machines » pour un montant de 447 292,50 € HT.

Ce marché correspond à la phase 3 du projet d'enneigement, et comprend une tranche ferme pour l'installation d'un transformateur électrique et une tranche optionnelle pour l'installation de 9 enneigeurs supplémentaires sur la piste des chamois.

Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, après avoir délibéré :

- Autorise le président à signer toutes pièces relatives à la réalisation de ce marché
- Demande au président de rendre compte à chaque Conseil d'Administration de la mise en œuvre de ce marché

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS,

Le 31/05/2021



REGIE DU DOMAINE SKIABLE

GRESSE EN VERCORS

38650 Gresse en Vercors

04 76 34 33 03

Sirat 820 716 121 000

remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Le Président
JAMONEAU Jean-Luc

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 01/06/2021 et de sa publication/notification le 01/06/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 31 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 31 mai, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 10 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Dominique GRESLOU, Christophe HASLER, Jean Luc JAMONEAU, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes :

BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors ; COURTOIS Hugo, directeur de la RDSGV

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS16 Autorisation de signature du Marché « Reprise de la piste des chamois et restructuration du réseau neige »

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que la Régie a passer en septembre 2019 un marché public avec l'entreprise Pelissard « Reprise de la piste des chamois et restructuration du réseau neige » pour un montant de 319 883,43 € HT.

Ce marché correspond à la phase 2 du projet d'enneigement, et comprend une tranche ferme pour le terrassement de la piste (déjà réalisé) et une tranche optionnelle pour le terrassement et les réseaux permettant l'installation de 9 enneigeurs supplémentaires sur la piste des chamois.

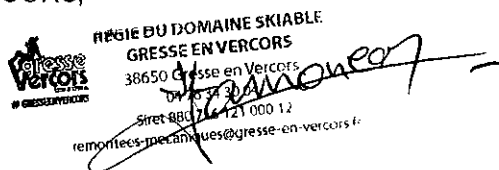
Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, après avoir délibéré :

- Autorise le président à signer toutes pièces relatives à la réalisation de ce marché
- Demande au président de rendre compte à chaque Conseil d'Administration de la mise en œuvre de ce marché

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS,

Le 31/05/2021



Le Président
JAMONEAU Jean-Luc

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 01/06/2021 et de sa publication/notification le 01/06/2021.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 octobre, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Gilles APELOIG, Christophe HASLER, Bertrand LECUYER, Didier RICHE,

Représenté : Franck GRABIAS représenté par Dominique GRESLOU

Absent :

Nombre de votants :

Secrétaire de séance :



Autres personnes présentes : COURTOIS Hugo, directeur, MOTES Jean-François, directeur d'exploitation

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS17 : Décision Budgétaire Modificative n°1

Le président présente au conseil d'administration la décision budgétaire modificative du budget primitif 2021 n°1.

Cette décision budgétaire modificative intègre les nouveaux investissements mis en œuvre et les recettes afférentes (subventions, avance remboursable de la mairie et emprunts).

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les mouvements budgétaires suivants sur le budget de la RDSGV :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1312 : Régions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	145 000,00 €
R-1313 : Départements	0,00 €	0,00 €	94 000,00 €	0,00 €
R-1314 : Communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	94 000,00 €	245 000,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	6 309,76 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	201 800,00 €
R-1687 : Autres dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	190 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	6 309,76 €	0,00 €	391 800,00 €
D-2032 : Frais de recherche et de développement	0,00 €	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138 : Autres constructions	0,00 €	476 478,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres	0,00 €	47 512,24 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	523 990,24 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	542 800,00 €	94 000,00 €	636 800,00 €
Total Général		542 800,00 €		542 800,00 €

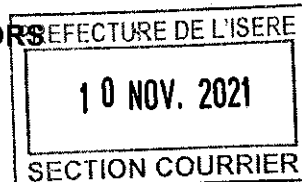
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 04/10/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 07/10/2021 et de sa publication/notification le 07/10/2021

REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 novembre, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Gilles APELOIG, Franck GRABIAS, Christophe HASLER, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.

Représenté :

Absent :

Nombre de votants :

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes : COURTOIS Hugo, directeur, MOTES Jean-François, directeur d'exploitation

VOTE : **POUR** **CONTRE** **ABSTENTION**

2021-DS18 : Délibération visant à entreprendre des démarches de recherche de financements complémentaires à titre exceptionnel

Le Président expose,

La Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors a réalisé en 2021 un investissement important, initialement budgété à 710 000 euros :

- optimisation de l'installation existante : 190M€
- création d'un réseau d'enneigeurs artificiels sur la Piste des Chamois : 510M€

La délibération 2021-DS1 du 18 janvier 2021 prévoyait le plan de financement suivant :

Plan de Financement	Montant : 710 000 €
Département ISERE	30%
Région AURA	30%
RDSGV	40%

A ce jour, le projet a été réalisé et le coût global est finalement de 766 529,54, en intégrant la maîtrise d'œuvre et des travaux supplémentaires non prévus initialement.

Le plan de financement a lui aussi évolué, en intégrant 10 000 euros de frais supplémentaires et un financement de la Mairie de Gresse-en-Vercors :

Plan de Financement	100 %	720 000 €
Département ISERE	27,75 %	199 800 €
Région AURA	29,58 %	213 000 €
Commune de Gresse-en-Vercors	42,67 %	307 200 €

La subvention de la Mairie sera versée selon le calendrier suivant :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Commune	100 000 €	47 200 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €

Dans l'attente du versement de ces subventions, la RDSGV mobilisera le Prêt Garantie par l'Etat contracté en 2021 en le consolidant sur 5 ans, alors que ce prêt était initialement destiné à assurer une trésorerie suffisante à l'Epic à court et moyen terme,

Actuellement la RDSGV n'a pas ou peu de marges de manœuvre de trésorerie, ayant été créée avec un fonds de roulement de seulement 14 000 euros. De plus les années à venir sont incertaines, le fonctionnement de la RDSGV étant historiquement déficitaire.

La RDSGV a commencé un travail important de maîtrise des coûts et de recherches de recettes supplémentaires. Dans cette démarche, la RDSGV souhaite donc également trouver des financements pour prendre en charge les coûts supplémentaires imprévus et la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Dans cet objectif de bonne gestion, il est proposé le nouveau plan de financement suivant, intégrant l'ensemble des dépenses du projet :

Plan de Financement	100 %	766 529,54 €
Département ISERE	40 %	306 611,82 €
Région AURA	40 %	306 611,82 €
Commune de Gresse-en-Vercors	20 %	153 305,90 €

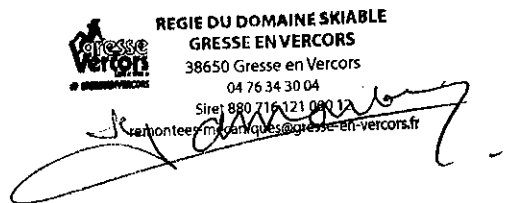
Ce nouveau plan d'investissement permettra également de diminuer la charge pour la Commune de Gresse-en-Vercors, et de mobiliser le Prêt Garantie pour de la trésorerie plutôt que sur le projet.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE le nouveau plan de financement du projet**
- **DEMANDE au Président d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du Département et de la Région pour obtenir ces nouveaux financements**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 08/11/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau



**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 6 décembre, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 19 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Gilles APELOIG, Christophe HASLER, Bertrand LECUYER, Didier RICHE.,

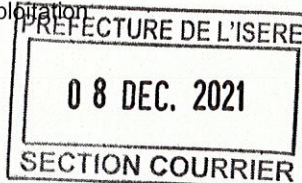
Représenté : Franck GRABIAS représenté par Bertrand LECUYER

Absent :

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes : COURTOIS Hugo, directeur, MOTES Jean-François, directeur d'exploitation

VOTE : 7 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION



2021-DS20 : Décision Budgétaire Modificative n°2

Le président présente au conseil d'administration la décision budgétaire modificative du budget primitif 2021 n°2.

Cette décision budgétaire modificative intègre des recettes supplémentaires imprévus et les redirige vers des charges à caractères générales.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les mouvements budgétaires suivants sur le budget de la RDSGV :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6135 : Locations mobilières	0,00 €	6 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156 : Maintenance	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228 : Divers	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-64198 : Autres remboursements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €
R-7588 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €	36 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		36 000,00 €		36 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 06/12/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau

REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 76 41 00 09
Siret 630 716 121 000 12
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 décembre, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 18 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Gilles APELOIG, Christophe HASLER

Représenté : Didier RICHE représenté par Gilles APELOIG, Bertrand LECUYER représenté par Jean-Luc JAMONEAU

Absent : Christophe HASLER

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes : COURTOIS Hugo, directeur, BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2021-DS21 : Décision Budgétaire Modificative n°3

Le président présente au conseil d'administration la décision budgétaire modificative du budget primitif 2021 n°3.

Cette décision budgétaire modificative corrige les dotations aux amortissements, qui avait été mal évaluées lors du vote du budget primitif.

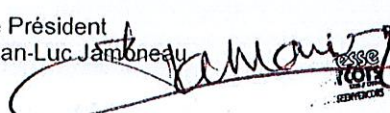
Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** les mouvements budgétaires suivants sur le budget de la RDSGV :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-042 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	16 000,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28131 : Bâtiments	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €
D-2138 : Autres constructions	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €
Total Général		16 000,00 €		16 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Fait à GRESSE EN VERCORS, le 21/12/2021

Le Président
Jean-Luc Jamoneau



REGIE DU DOMAINE SKIABLE
GRESSE EN VERCORS
38650 Gresse en Vercors
04 76 34 30 04
Siret 880 716 121 000 12
mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 22/12/2021 et de sa publication/notification le 22/12/2021

REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 21 décembre, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 18 heures, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Jamoneau, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : Jean Luc JAMONEAU, Dominique GRESLOU, Gilles APELOIG

Représenté : Didier RICHE représenté par Gilles APELOIG, Bertrand LECUYER représenté par Jean-Luc JAMONEAU

Absent : Christophe HASLER

Secrétaire de séance :

Autres personnes présentes : COURTOIS Hugo, directeur, BELLOT Jean-Marc, Maire de Gresse-en-Vercors

VOTE : **POUR** **CONTRE** **ABSTENTION**

2021-DS22 : Remboursements de forfaits suite à l'instauration du pass sanitaire

Le président du Conseil d'Administration rappelle que le gouvernement a annoncé le 26 novembre l'instauration de l'obligation du pass sanitaire pour l'utilisation des remontées mécaniques à partir du 4 décembre 2021.

La Régie du Domaine Skiable de Gresse consciente des conséquences de cette décision pour les usagers titulaires de forfaits acquis pour la saison 2021/2022 à Gresse en Vercors, propose une procédure sous la forme de 2 possibilités ouvertes au choix des titulaires identifiés ayant acheté leur forfait saison avant le 26 novembre.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE les procédures de remboursement et de report suivantes pour les personnes ayant achetés leur forfait saison avant le 26 novembre 2021 :**

- 1er choix :

Le remboursement de votre (vos) forfait(s) saison pour sa valeur d'achat en établissant une demande écrite de remboursement au plus tard le 31 décembre 2021.

La demande de remboursement doit être adressée soit :

par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors

Attention joindre à la demande un RIB

- 2eme choix :

Le report de la validité de votre / vos forfaits 2021/2022 pour la saison 2022/2023 (exclusivement) en établissant une demande écrite de report au plus tard le 31 décembre 2021.

Le tarif 2021/2022 sera garanti indépendamment de modifications tarifaires qui pourraient être appliquées pour la saison 2022/2023.

La demande de report doit être adressée soit :

par Mail : remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

par voie Postale : RDSGV – 1965 route du Grand Veymont – 38650 Gresse en Vercors


Aucune demande de remboursement ou de report ne sera acceptée après le 31 décembre 2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS, le 21/12/2021

Le Président

Jean-Luc Jamoneau


REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
1965 route du Grand Veymont
38650 Gresse en Vercors
004
21 000 12
gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 22/12/2021 et de sa publication/notification le 22/12/2021